
VO
MAGAZINE
LE JOURNAL D'INFORMATION DE VILLENAVE D'ORNON
SEPTEMBRE 2009
La rentrée scolaire
Des assistantes maternelles à votre service
Le Pass foncier : aide à l'accession à la propriété
VILLENAVE D'ORNON
www.villenavedornon.fr
semaine du développement durable
Parc Sourreil

## Hôtel de Ville

Tous les services de l'Hôtel de Ville sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 45 à 16 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 16 h, le samedi de 9 h à 12 h (permanence Etat civil seulement.)
Afin de permettre aux Villenavais n'ayant pas la possibilité de venir pendant les horaires d'ouverture de la mairie, certains services sont ouverts le mardi jusqu'à 18 h 30. Il s'agit de l'Etat civil, des régies des cantines et des écoles, la culture et la communication. Infos : **05 56 75 69 00**.

## Les plates-formes

•PLATE-FORME DE SERVICE PUBLIC DU BOURG : **05 57 99 01 10**
Du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.
•PLATE-FORME DE CHAMBÉRY :
> Services publics : **05 57 96 56 46**
Pour les cartes nationales d'identité, passeports, attestations de recensement, inscriptions listes électorales… ouvert les mardis, jeudis et vendredis de 13 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h.
> BIJ : **05 57 96 56 47**
> Ligne pour les futures permanences : **05 56 87 49 32**

## Police municipale

Horaires de présence de la police municipale :
faire le **05 56 75 69 24** ou le **06 16 75 73 00**
Du lundi au mercredi de 7 h à 22 h
Du jeudi au vendredi de 7 h à 4 h
Le samedi : permanence au bureau le matin de 9 h à 12 h 30,
Patrouilles de 21 h à 2 h du matin : les lundi et mardi
Patrouilles de 21 h à 4 h du matin : les jeudi, vendredi et samedi.
En dehors de ces heures : agent d'astreinte au **06 16 75 73 90**

## Permanences

•**Infodroits** : permanence les 2e et 4e mardis de 14 h à 16 h à la Plate-forme des services publics au Bourg et les 1er et 3e mardis au centre socio-culturel Saint-Exupéry à Sarcignan. Sur rendez-vous au **05 56 45 25 21**.
•**Association consommateurs, logement, cadre de vie** (C.L.C.V): les mercredis de 14 h 30 à 16 h 30 à la Plate-forme des services publics. Sur rendez-vous au **05 57 99 01 10.**
•**Impôts** : le dernier jeudi du mois de 14 h à 16 h en alternance entre la mairie du Pont-de-la-Maye et la Plate-forme des services publics au Bourg . Sans rendez-vous.
Renseignements au **05 56 75 69 00** ou **05 57 99 01 10**.
•**Famille de Gironde (F.F.F.)** : surendettement, défense du consommateur, conseil conjugal… Tous les mardis de 14 h 30 à 17 h à la mairie du Pont-de-la-Maye sur rendez-vous au **05 56 75 69 00**.
•**Architecte conseil (CAUE)** : le 1er mercredi du mois au service urbanisme au Bourg, sur rendez-vous au **05 56 75 69 63**.
•**Conciliateur de justice** : Mme Chassaing reçoit le 2e mardi du mois de 9 h à 12 h à la mairie du Pont-de-la-Maye et le 4e mardi du mois de 9 h à 12 h plateforme des services publics du Bourg sur rendez-vous au **05 57 99 01 10**.

## Les numéros du CCAS

Les numéros du CCAS
Standard, accueil : **05 57 96 22 40**
Animations seniors : **05 57 96 22 48** (2 animatrices)
**05 57 96 22 47** (secrétariat animations seniors)
Fax CCAS : **05 57 96 22 57**

## Objets trouvés

Les objets trouvés peuvent être récupérés auprès de la police municipale : sacs, clés, portefeuilles, portables, lunettes, appareils photos, etc. Y sont entreposés aussi des vélos ou des mobylettes qui au bout d'un an partiront au Domaine.
Rens. : **05 56 75 69 24** (du lundi au vendredi de 8 h 15 à 16 h).

**VOMAGAZINE SEPTEMBRE 2009**
ISSN : 1268-483X • Rue du professeur Calmette 33140 Villenave d'Ornon • **05 56 75 69 10** / Fax : **05 56 75 69 16**
communication@mairie-villenavedornon.fr • www.villenavedornon.fr
Directeur de la publication : Patrick Pujol • Rédacteur en chef : Véronique Bolot • Collaboration rédaction : Dominique Charlassier, Virginie Piboyeux, Naly Razakandraïbé • Maquette & impression : Imprimerie municipale • Photos : Régis Hazenfus, stock photographique • Photogravure : PDG Cenon
Imprimé à 14 500 exemplaires. Dépôt légal à parution.
*Vous avez des suggestions, des critiques ou des infos, vous ne recevez pas VOmagazine ou irrégulièrement... n'hésitez pas à téléphoner au service communication :* **05 56 75 69 10**.

# infoville

## Cérémonie du 8 mai :

La principale cérémonie s'est déroulée à la Stèle du Pont-de-la-Maye, place Aristide-Briand. A cette occasion, un ancien combattant de 39/45, **Simon Larrouture** a reçu la Médaille militaire.
Après la « sonnerie aux morts » et une minute de silence, la *Marseillaise* exécutée par l'Orchestre municipal clôturait cette manifestation.
Les autorités civiles et militaires félicitaient le récipiendaire et saluaient les porte-drapeaux.





Dépôt de gerbe lors de la cérémonie de **l'Appel du 18 juin.**

**Journée nationale à la Mémoire des victimes** des persécutions racistes et antisémites le 19 juillet dernier.



**Noce d'or** de M. et Mme Oulié le 9 mai dernier.

## Ventes au déballage : nouvelle réglementation.

Ce sont des ventes de marchandises effectuées dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public de ces marchandises ainsi qu'à partir de véhicules spécialement aménagés à cet effet. Elles sont souvent pratiquées sous les termes notamment de braderies, brocantes ou vide-greniers. Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés, deux fois par an au plus.
Ces différents types de vente, sont régis par des dispositions spécifiques (article L 310-2 du code de commerce).
Jusqu,à présent, ces ventes devaient faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par le préfet ou le maire selon que la surface de vente fût supérieure ou inférieure à 300 m$^2$.
Désormais, ces manifestations sont soumises à un régime de déclaration préalable auprès du maire de la commune dont dépend le lieu de la vente et ce quelle que soit la surface consacrée à la vente. Cette déclaration préalable peut-être réclamée en mairie ou téléchargée sur le site de la Ville : http://www.villenavedornon.fr, rubrique « Vie Pratique » « Marchés - Vide-greniers ». Elle devra être déposée 15 jours minimum avant la manifestation.
Renseignements au 05 56 75 69 59.

**Nouveau : Crésus Gironde défense du consommateur et surendettement**
Des juristes sont à l'écoute et aident les administrés dans la préparation des dossiers, le suivi et le dépôt à la Banque de France. Le jeudi (à partir du 3 septembre) de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 à la plate-forme du Bourg, sur rendez-vous.

## Les Archives municipales de Villenave d'Ornon

La consultation des registres paroissiaux et d'état civil jusqu' à 1899 se fait aux archives municipales et non plus à la mairie.
Chercheur, généalogiste ou simple curieux souhaitant mener des recherches en relation avec l'histoire de Villenave d'Ornon, n'hésitez pas à venir aux archives municipales. L'accès aux documents se fait après inscription gratuite mais obligatoire sur présentation d'une pièce d'identité. La consultation se fait exclusivement sur place dans le respect des conditions prévues.
Ouvert les lundi, mardi et jeudi de 9 h à11h30 et de 14 h à 16 h 30 ; le mercredi et le vendredi de 9 h à12 h, accueil sur rendez-vous.
Les archives municipales se trouvent avenue du Maréchal Foch (entre la Poste et la mairie annexe du Bourg).
Renseignements au 05 57 99 01 10
service.archives-municipales@mairie-villenavedornon.fr



**Audiences du Maire sur rendez-vous :**
05 56 75 69 17 • 05 56 75 69 23
maire@mairie-villenavedornon.fr

**Conseil municipal :**
Les séances publiques se déroulent chaque dernier mardi du mois à 18 h 30, salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. 05 56 75 69 01

## sommaire



Mes Chers Concitoyens,

Après un été qui a permis, je l'espère, à toutes et tous de prendre un repos bien mérité, voici le temps de le rentrée et le plaisir de nous retrouver. Après quelques semaines de calme, la vie municipale reprend tambour battant.

De nombreux enfants de la commune ont repris le chemin de l'école, qu'elle soit maternelle, primaire, ou secondaire, certains un brin nostalgiques des vacances, d'autres heureux de retrouver copains et copines, et d'autres enfin un peu angoissés à l'idée d'une première rentrée.

Plus de 2 500 élèves ont retrouvé des groupes scolaires communaux qui ont fait peau neuve durant l'été grâce aux travaux de remise en état réalisés par les services techniques et les entreprises.

Les gros projets ont connu un rythme soutenu, notamment l'extension de la salle de gymnastique, l'extension de la salle du « Théâtre pour tous », mais aussi les travaux de voirie qui reconfigurent notre ville avec un meilleur partage des espaces et une plus grande place aux circulations douces.

Mais, avant l'été, une étape considérable a marqué notre commune, à savoir le bilan de la concertation publique sur le transport en commun en site propre qui a duré un an. La volonté commune de la Ville et de la C.U.B. est de prolonger à l'issue de la 3e phase, le tramway sur notre territoire jusqu'au Pont-de-la-Maye.

Ce dossier déterminant pour l'avenir et le cadre de vie de Villenave d'Ornon va encore faire l'objet de nombreuses études, mais nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée importante.

D'autres projets verront leur concrétisation à l'automne, il s'agit entre autres de l'agrandissement du club de lutte, du bâtiment du CLSH au profit de l'association AREA, du projet de piste d'athlétisme, de la réflexion sur le futur CLSH municipal de l'Espace d'Ornon...

Cette rentrée est également associative avec le rassemblement de toutes les forces vives lors du Forum des associations le 5 septembre dernier qui a réuni 85 associations, des centaines de participants et visiteurs et au cours duquel nous avons pu recevoir nos communes jumelées et inaugurer le nouvel Espace sportif d'orientation dans les sous-bois de la piscine.

La saison culturelle prend son envol avec une programmation ambitieuse et éclectique qui, j'en suis sûr, rassemblera comme chaque année de nombreux amateurs de chants, de danse, de théâtre et de musique dans les salles municipales, mais aussi en extérieur comme le spectacle d'ouverture dans le parc Sourreil.

Enfin, à ne pas manquer, la 1re transhumance le week end du 11 octobre en partenariat avec le Conservatoire des races d'Aquitaine, avec une grande fête organisée autour de ce moment particulier qui verra plusieurs centaines de moutons déambuler dans Villenave d'Ornon entre le secteur de Baugé et le Bourg, et ce, dans le cadre de notre action en matière de gestion et d'entretien de nos espaces naturels sensibles.

Je souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire, universitaire et associative en assurant tous les acteurs locaux du soutien sans faille de la municipalité.

**Patrick Pujol**, maire de Villenave d'Ornon, vice-président de la C.U.B.



## Primaire JEAN-JAURES

- Réfection du sol dans le hall d'entrée droit du bât. 1 : 27 838 €
- Peinture des cages d'escaliers du R.D.C. au 1er étage. ainsi que 4 classes côté EST, bureau directrice et bureau psychologue : 18 778 €
- Agrandissement de la cantine permettant un meilleur accueil des éléves : 60 000 €.



## DELAUNAY

- Pose d'une clôture sur muret après réfection de la cour et implantation d'un préau et aménagement de la cour : 43 933 €
- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse : 927 €
- Refection peinture cuisine et plonge : 733 €

## LE BÉQUET :

- Réfection du sol et peinture dans le bureau de direction et peinture du hall d'entrée.

Remplacement des menuiseries des fenêtres du refectoire : 11985 €

- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse: 759 €

## JEAN-MACÉ :

- Entoilage et peinture des sous-bassements intérieurs des classes 5 et 6 côté cour : 5 245 €
- Remplacement des volets roulants logement de fonction : 2 870 €
- Remplacement des robinetteries sur les radiateurs bâtiment central : 5 407 €

## MATERNELLE JEAN-JAURES

- Réfection des plafonds du bureau direction et bibliothèque, remplacement des luminaires : 8713 €
- Peinture des murs pignons extérieurs : 3 966 €
- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse : 747 €



## PRIMAIRE JULES-FERRY

- Peinture des classes N° 5 et 6 puis du couloir au 2e : 12 591 €
- Reprise des appuis de fenêtres extérieurs du bâtiment principal, peinture des façades du réfectoire et remise en état des volets roulants classes du 1er et 2e étage : 24 830 €

## MATERNELLE JULES-FERRY

- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse: 1 903 €

## MATERNELLE LA FONTAINE :

- Pose de deux volets roulants dans la salle de jeux.

Equipement tés de radiateurs : 1661 €

- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse : 648 €
- Stabilisation des sols amortissants de jeux : 4 050 €

## JULES-MICHELET MAT. :

- Pose de cinq volets roulants classe N° 3
- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse: 1092 €

## LA CASCADE :

- Réfection des sanitaires côté salle de jeux : 656 €
- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse : 879 €

## CURIE MAT. :

- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse: 1 498 €
- Aménagement local buanderie-Plan horizontal :



## PRIMAIRE JEAN-MOULIN

- Réfection de tous les plafonds du 1er. étage et des halls d'entrées y compris la détection incendie : 136 183 €
- Remplacement de tous les luminaires des plafonds en réfection : 6 680 €
- Remplacement de la moquette de la bibliothèque : 600 €

## MATERNELLE JEAN-MOULIN

- Création de la liaison ADSL et remplacement de la badgeuse : 725 €



## LEON-BLUM :

- Réfection des peintures, plafonds et luminaires des classes N° 3 « C.L.I.S. » et N°4 « C.P. »
- Réfection des peintures dans les deux halls d'entrées et remplacement des luminaires.
- Réfection des peintures et plafonds des sanitaires filles et garçons.
- Pose d'une cloison avec porte sous préau N°1 pour sécuriser l'accès à l'armoire électrique et la vanne GAZ.

## CRÈCHE « ABRICOTS » :

- Pose de revêtement de sol souple sur carrelage dans entrée, couloir et pièces : 11 020 €

## CRÈCHE LES ÉCUREUILS :

- L'agrandissement de cette crèche donnera plus de confort de fonctionnement de la structure notamment pour l'accueil des parent : 90 000 €

# Touchons du bois…

**Professionnels, un peu artistes et décorateurs, parfois même magiciens, l'équipe des menuisiers municipaux est une véritable brigade d'intervention tout terrain.**

Une célèbre chanson le dit « siffler en travaillant » aide au labeur heureux. Dans l'atelier municipal de menuiserie situé au bourg, ce sont d'abord les machines que l'on entend. Entre le collage de panneaux avec la plaqueuse de champs et la réalisation de moulures sur la toupie, les menuisiers Jean-Christophe Rico et Rémy Sourget et leur responsable, Christophe Mercenne, travaillent sous les auspices d'un saisissant totem sculpté.

Beaucoup connaissent la bonne humeur de ces artisans du bois qui interviennent régulièrement dans les divers services et équipements municipaux.

Leurs interventions nombreuses sont plutôt variées. Leur créativité est à l'épreuve quand ils doivent construire un présentoir de documents pour le Parc Sourreil : ils utilisent alors du bois récupéré sur un arbre du parc déraciné lors de la tempête de janvier. Un esprit plus rigoureux est de mise lorsqu'il s'agit de refaire les bancs et porte-manteaux d'une école ou les aménagements nouveaux de l'EHPAD ou au Service petite enfance.

A côté du « totem », un vieil article rappelle le temps où les ateliers municipaux étaient à Courréjean dans un état plus que vétuste. L'installation depuis 2000 dans des locaux plus modernes avec un équipement adéquat et renouvelé quand il le faut est quasi idéale.





## Groupe de **réflexion** sur le « **Bio** »



La commission « bio » s'est réunie pour la première fois à la cuisine centrale mi-juin 2009. Elle comprend des élus : Mesdames Dulucq, Fratta, Pénichon, Richard et Monsieur Kleinheintz ; des parents d'élèves de Jules-Michelet, La Cascade, Jean-Jaures et La Fontaine ; une enseignante de Jean-Macé, Madame Astruc, Monsieur Ladevèze, responsable de la cuisine centrale et madame Deruy, secrétaire. Il a été demandé à chaque membre de profiter de ses vacances pour réfléchir sur un sujet précis : la réglementation à laquelle la restauration scolaire doit obéir, les critères biologiques des pesticides employés, des produits de nettoyage et de désinfection des plats, des salles…

Dès le 9 septembre, tous les membres se retrouveront pour mettre en commun leurs découvertes et définir des axes de travail.

# De l'Agenda 21 à Coménius :
## de la suite dans les idées de nos écoles

***Le 29 avril dernier se réunissait le dernier comité de pilotage de la saison Agenda 21 menée par l'école primaire Jean-Moulin. Juste avant, à la maternelle Jules-Michelet, nous faisions le point sur Coménius.***

Avec sérieux et application, les représentants des élèves des classes participantes à l'Agenda 21 de l'école Jean-Moulin ont présenté leurs réalisations au comité de pilotage du projet où l'on retrouvait à côté de la directrice Mme Blandine Coudret, plusieurs enseignants et des représentants de l'académie, du Créaq, de la Cub et de la mairie.
Une large place fut accordée au compte-rendu du reportage effectué dans les cuisines municipales par les élèves de CM2. La classe de CE1 présenta son « enquête goûter » au terme de laquelle l'idée de l'utilisation d'une « boîte à goûter » fut préconisée afin d'éviter les emballages papier. Dans une continuité logique, l'autre classe de CE1 avait distribué un planning de ramassage de déchets avec des résultat avérés.
D'autres projets furent encore évoqués, comme des émissions radio. La directrice concluait la séance* en évoquant la possibilité, après 2 années consacrées à l'Agenda 21, de projets dans le cadre de Coménius…
Hasard (mais pas tant que cela) du calendrier, le même matin, Hélène Cortes-Torrea, directrice de la maternelle Jules-Michelet faisait un bilan de l'opération menée avec ses partenaires espagnols et allemands dans le cadre de Coménius, programme européen d'échanges pédagogiques. Sur les thèmes « Le meilleur moyen de se comprendre, exprimer nos sentiments, utiliser nos sens », les enfants de la crèche madrilène, ceux du jardin d'enfants de Hambourg et de Villenave ont été mis en relation par photos et visioconférence. Ils ont été sensibilisés à leur différence par des mots simples pour se saluer, et à leur ressemblance par la même grimace qui exprime la peur.
« Lorsqu'un enfant de Villenave, via la caméra, salua un enfant qu'il comprit être espagnol en disant « conejo »**, lui associant ainsi le seul mot espagnol que lui-même venait d'apprendre, l'objectif de l'opération était atteint », déclarait la directrice, prête, avec toute l'équipe d'enseignantes, à renouveler cette passionnante expérience.

** Cette rencontre fut l'occasion d'un reportage réalisé par l'équipe du Créaq qui sera visible sur leur site.*
*** «Conejo» (prononcer conero) se traduit en français «lapin» !!!*



**Olivier Dupuy est un professeur d'école d'avant-garde. Les directives ministérielles prévoient l'école numérique pour l'année 2010, lui a fait rentrer la souris depuis longtemps dans sa classe et sa pédagogie. Il a été récompensé pour cela.**

## Une **action pédagogique** villenavaise, innovante et récompensée

Les élèves de CE2 d'Olivier Dupuy à l'école Jean-Jaurès se servent de leur index pour demander la parole mais aussi pour cliquer sur la souris sans fil qui se balade de table en table pour l'exercice de mathématiques du jour qui s'affiche sur l'écran au mur de sa classe. « Si un seul enfant à la souris, je sais que tous ont les yeux sur ses déplacements… » Ce professeur d'école est féru de mathématiques et d'informatique et il a introduit cette dernière dans ses méthodes d'apprentissage.



Avec cet esprit, il a conçu son projet G.A.O.M.S (Géographie assistée par ordinateur en milieu scolaire) qui propose, de manière innovante et coopérative, ludique et visiblement appréciée par ses élèves, un apprentissage utilisant la géographie comme « portail » à un enseignement multi-matières. A partir des programmes « Géo-portail » (le bien nommé) et Google Earth, il a établi un protocole d'apprentissage où l'enfant travaille son programme de géographie, bien sûr, mais aussi son français, ses mathématiques, son histoire, son EPS, SET ou encore les langues vivantes.
Il avait réalisé ce projet à l'attention de ses élèves mais diverses sollicitations l'ont poussé à le proposer au Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative qui s'est déroulé à Roubaix en mars dernier. Son projet a été primé avec 12 autres lauréats. Félicitations pour le professeur mais aussi pour ses élèves. Aujourd'hui, les autres écoles de Villenave d'Ornon sont intéressées par ce projet.
Voilà une affaire à suivre.

# Un CMJ plus actif que jamais !

Vous ne le savez peut-être pas, mais le nouveau Conseil municipal des jeunes (C.M.J.) a démarré son travail depuis mars dernier. Malgré leur jeune âge, les 17 petits élus, scolarisés en classe de CM1, CM2 et 6e, ne manquent pas d'idées pour participer et améliorer la vie de la commune. Aidés de la conseillère municipale Nadine Dulucq et de leurs animateurs, ils ont commencé par découvrir le fonctionnement de leur mairie. Ensuite, ils se sont répartis en commissions et ont défini les projets qu'ils vont mener tout au long de leur mandat. Réunis une à deux fois par mois, c'est tout un apprentissage au travail d'équipe, à la prise d'initiatives et à la vie politique qu'ils accomplissent progressivement.
Certains élus municipaux adultes, invités à participer à une de leur séance plénière, ont été surpris par la maturité et l'implication de ces jeunes Villenavais.



## Des actions pour l'environnement

Dès la rentrée scolaire, le C.M.J. enquêtera sur la façon dont les Villenavais trient leurs déchets. Dans un souci de sensibilisation à la population, les jeunes élus participeront avec l'association « Agir pour demain » à un ramassage collectif de détritus sur la voie publique le 18 septembre prochain.
Afin de favoriser les transports propres, le C.M.J. participera activement à la mise en place du réseau de Pédibus, inscrit dans l'Agenda 21 de la ville et proposé par l'association Mille Pattes. Une action pour favoriser le covoiturage est pour l'instant encore en phase de réflexion.

## D'autres actions culturelles et solidaires

La commission Sports-Loisirs-Culture du C.M.J. constitue un appui efficace au projet d'accueil périscolaire, en assurant le lien entre les écoles et la municipalité. A Pâques, elle organisera une chasse à l'œuf au parc Sourreil.
Enfin, la commission solidarité a contacté plusieurs associations caritatives pour comprendre leur fonctionnement, les aider et organiser un week-end de bénévolat, en particulier au profit des personnes en difficulté financière, d'habitat ou d'intégration.

## Un épanouissement culturel

Au delà de la découverte de la vie politique et des diverses actions, participer au C.M.J. est un véritable épanouissement culturel. En avril dernier, dans le cadre de la Semaine du développement durable, une balade en péniche pour visiter les berges de la Garonne n'a pas laissé les enfants indifférents. Prochainement, et en lien avec leurs projets, ils auront la possibilité de visiter l'usine de retraitement des déchets ASTRIA et découvriront la transhumance ovine qui aura lieu en octobre sur notre territoire.
Ces projets ainsi que tout le travail du C.M.J. sont proposés sur le site de la ville.

## Récapitulatif des réunions

- **Le samedi 16 mai 2009 :** Commission Environnement groupe 2 et Solidarité/ Vie Sociale Prévention/Sécurité
- **Le samedi 23 mai 2009 :** Commission environnement groupe 1 et Sports/Loisirs/Culture
- **Le samedi 6 juin 2009 :** Commission Environnement groupe 2 à 10 h et Solidarité/ Vie Sociale-Prévention/Sécurité
- **Le samedi 13 juin 2009 :** Commission Environnement groupe 1 et Sports/Loisirs/Culture

www.villenavedornon.fr/spip.php?rubrique21

## Les élus sont répartis en 3 commissions

**Commission environnement**
Groupe 1 : DELAS Yoann/ VELLA Antoine/ BEUQUE Louis / COHUAU Marie/ COSTES Mélanie
Groupe 2 : RAPENEAU Ophélie/BERTIN Louis/BISCAYE Pauline/GARRIGUES Jade/ FEBWIN Alexandre/SWENDSEN Eric/ ELISSALDE Amandine/SANCHEZ Célia.

**Commission solidarité vie sociale Prévention**
RAPENEAU Ophélie/SWENDSEN Eric/ VELLA Antoine/BISCAYE Pauline/ SANCHEZ Célia/BRUNEAU Eline

**Commission sports loisirs culture**
DELAS Yoann/ VELLA Antoine/BEUQUE Louis/COHUAU Marie/CRITEA Déborah/ FERNANDEZ Laura/BRUNEAU Eline/ COSTES Mélanie/TAOUJI Gabriel

# Opération nettoyage

Une nouvelle « Opération nettoyage de déchets sur la voie publique », initiée par la jeune association « Agir pour Demain » aura lieu le vendredi 18 septembre, de 18 h à 20 h.
Le rendez-vous est fixé sur l'avenue Mirieu-Delabarre, du rond-point jusqu'à Décathlon et autour du lac Nory. Elle sera accompagnée et encadrée, comme d'habitude, de l'équipe du service Ville propre, de la Prévention routière, de la Police municipale et du service Coordination enfance Jeunesse.

# Assistante maternelle : plus qu'un métier.



**La professionnalisation de celle qui reste toujours une nounou pour les enfants donne à ce métier un nécessaire cadre réglementaire. Heureusement, celui-ci laisse de la place aux sentiments. Deux portraits, deux expériences, pour une même passion faite aussi de rigueur.**

**Michelle Boisson** est une A.M.I., entendez ici une assistante maternelle indépendante, un statut différent de ses consœurs travaillant pour une collectivité. A Villenave, elles sont 140 et ce n'est pas rare que plusieurs se retrouvent pour des activités organisées par le R.A.M. (1) ou avec l'association Les Diablotins, que « nounou Mimi » et d'autres A.M.I.-amies animent.

« Je suis arrivée à ce métier un peu par hasard ». Elle qui avait un poste intéressant et de belles promesses de promotion, s'est mise en disponibilité pour s'occuper d'autres enfants alors que le dernier de ses 3 fils allait entrer en maternelle. « J'étais bien chez moi, disponible et sereine… » Elle poursuit cette expérience dans un métier dont elle parle avec conviction et une sensibilité souriante.



De 7 h 30 à 17 h 45, ses journées sont bien remplies… Beaucoup de vigilance sur les mesures de sécurité qui entourent son activité comme la barrière autour de sa piscine, dispositions sur lesquelles un contrôle par l'administration peut être fait à tout instant. Beaucoup d'attention ensuite avec Noé, Zoé et Titouan que des parents - pas seulement villenavais - lui confient 5 jours sur 7, période durant laquelle elle « prend leur relais, attentive à la propreté, au développement de la motricité et l'adaptation de l'enfant à l'alimentation. C'est avec des activités de jeu et de découverte dont beaucoup se déroulent à l'extérieur qu'on les éveille ». Tout est affaire d'affection et de passion avec les enfants et de confiance avec les parents.

(1) Relais assistantes maternelles

**Françoise Orgeval** est une assistante maternelle municipale comme la cinquantaine de consœurs employées par la mairie et rattachées aux crèches des Ecureuils et Doux Guilis. Quand elle choisit ce métier, dans son riche parcours professionnel, elle voulait poursuivre une vie largement tournée vers les autres. Vers ses frères et sœurs dont elle eut très tôt à s'occuper ; vers les enfants des écoles auprès desquels elle travailla aussi bénévolement ; vers les membres de sa paroisse où elle s'investit longtemps et bien sûr sa propre « maisonnée ».

Son expérience des enfants et du partage comme son sens de la rigueur ont été déterminants pour que le Service petite enfance la propose pour prendre chez elle le petit G… atteint de cardiopathie, une malformation cardiaque qui fragilise l'organisme.

Pour la maman, c'est un soulagement après beaucoup d'incertitude et de recherche et l'assurance que G… sera accueilli dans les meilleures conditions chez une assistante maternelle « avec qui la confiance s'est établie très rapidement », précise la maman. Un P.A.I. (Protocole d'accueil individualisé), mis en place avec l'équipe municipale et l'hôpital,



encadre cet accueil. Soins, précautions, médicaments, alimentation, Françoise Orgeval s'est formée à ces nouvelles contraintes et est épaulée, par ailleurs, par une équipe d'éducatrices, puéricultrices et psychologues…

Pour Françoise Orgeval, cette prise en charge implique une même vigilance qu'auprès des autres enfants, si ce n'est une réactivité plus importante ; le moindre rhume peut vite se compliquer. Pour elle comme pour la maman, il s'agit d'être vigilant sans stigmatiser.

Et comme tout se passe le mieux du monde – les rares et potentielles difficultés ayant toujours été rapidement détectées, G… sera accueilli encore une année chez sa nounou où il a trouvé ses marques, l'attention quotidienne qu'il nécessite et des petits copains. « Je voulais qu'il soit en contact avec d'autres enfants », insiste la maman.

Avec « son petit cœur qu'il sait cassé », G… n'a pas eu envie de répondre à nos questions, mais son sourire est la meilleure réponse à toutes nos interrogations. Il a préféré reprendre sa locomotive pour poursuivre son petit bonhomme de chemin dans le salon de sa nounou, qui tel un chef de gare, veille à son développement. « Une évolution qui est ponctuée de quelques bêtises », conclut Françoise Orgeval.

# Les différents **modes d'accueil sur la commune** en matière de **Petite enfance** (3 mois > 3 ans)

ALLOCATIONS FAMILIALES

## Je recherche...

... une crèche, un jardin d'enfant ou une assistante maternelle

... une solution de garde pour les mercredis, les vacances scolaires et après la classe

... une structure d'accueil pour mon enfant



**www.mon-enfant.fr**

### Structure d'accueil familial

La structure multi-accueil familial regroupe des assistantes maternelles agréées, sous la responsabilité d'une puéricultrice ou d'une infirmière qui fait le lien avec les parents. Le temps de garde est adapté aux besoins des parents. L'enfant est accueilli chez l'assistante maternelle qui est employée et rémunérée par la collectivité. La directrice effectue des visites au domicile des assistantes maternelles régulièrement et suit ainsi avec elles l'évolution des enfants dont elles ont la charge. Elle est soutenue dans sa mission par des éducatrices de jeunes enfants.

La structure multi-accueil familial assure le travail et la gestion administrative de la rémunération des assistantes maternelles. Elle favorise les rencontres entre assistantes maternelles ainsi que des formations.

- **Doux Guilis**
  Directrice : Céline PINTO • 05 57 99 18 07
- **Les Ecureuils**
  Directrice : Danièle FABIA • 05 56 87 62 58

### Structure multi-accueil collectif

C'est un lieu d'éveil et de socialisation. L'établissement propose un accueil régulier pour les enfants de moins de 3 ans dont les parents exercent une activité professionnelle, recherchent un emploi, ou sont sans emploi. Il propose également des accueils occasionnels. Les enfants sont accueillis par une équipe pluridisciplinaire et qualifiée, composée de puéricultrices, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et de Certificat d'aptitude professionnelle (C.A.P.) en matière de petite enfance.

**Municipales :**

- **Les Petits Moussaillons**
  Directrice : Karine VAREILLES • 05 56 75 51 28

**Associatives :**

- **Association P'Tit Pomme :** `
  - **> L'Abricot**
    Directrice : Christine TECHER 05 56 75 45 42
  - **> Le Jardin de Lise**
    Directrice : Isabelle FURLANETTO • 05 56 75 89 76
- **Crèche « Les Lutins»**
  Directrice : Claire JAMMET • 05 56 75 88 10

### Relais d'assistantes maternelles (R.A.M.)

Ce service municipal informe les assistantes maternelles indépendantes sur leur statut (droits, devoirs, salaire, contrat...). Il aide les parents dans leurs démarches administratives à effectuer en tant qu'employeurs. Il propose des ateliers pédagogiques aux enfants accueillis par les A.M.I.. Il est animé par une éducatrice de jeunes enfants.

### Assistantes maternelles indépendantes (A.M.I.)

L'assistante maternelle est agréée par le président du Conseil général l'autorisant à exercer sa profession. L'assistante maternelle accueille à son domicile, un nombre d'enfants précisé par l'agrément, moyennant une rémunération réglée directement par le parent employeur. Les assistantes maternelles indépendantes sont suivies par le service de la Protection maternelle infantile (P.M.I.).

*Toute demande d'accueil, tant en structure municipale qu'associative doit être formulée auprès du* ***Point relais enfance.*** *Ce dernier centralise les dossiers qui seront examinés dans le cadre d'une commission d'attribution des places, en présence de tous les responsables de structures.*

**Point relais enfance (service de la mairie)**
**Service petite enfance : 0557960097**
**ou Patricia ROGER : 05 57 96 00 98**

**TABLES RONDES**

**INFECTIONS HIVERNALES CHEZ LES JEUNES ENFANTS**

Dans le souci de continuer à sensibiliser l'entourage des jeunes enfants sur les infections hivernales, la mairie de Villenave d'Ornon, le CCAS et l'Assurance maladie proposent de renouveler les Tables rondes du printemps dernier. Deux sessions de sensibilisation auront lieu les jeudi 15 octobre 2009 à 20 h (lieu à confirmer) et 19 novembre 2009 à 20 h (lieu à confirmer). Elles seront animées par le docteur Sarlangue, pédiatre, infectiologue et responsable de l'unité néonatalogie de l'Hôpital des enfants à Bordeaux. ENTREE LIBRE. Inscription obligatoire car le nombre de places est limité à 20 par session, auprès de Anne-Charlotte Rigaut, coordinatrice Petite Enfance, au 05 56 75 69 05.



# Entretien avec **Michel Poignonec,**

1er adjoint, conseiller communautaire

***V.O.Mag. : La concertation du TCSP vient de s'achever, comment la population villenavaise a pu participer à cette élaboration de schéma ?***
**M.P.** : La population villenavaise, au même titre que celle de l'ensemble de la C.U.B., a pu participer à cette concertation, qui a duré un an, de plusieurs façons. Des valises de concertation étaient disponibles dans les mairies et consultables à tout moment par la population. Plusieurs réunions publiques, qui ont rassemblé plus de 800 personnes, ont été organisées au cours desquelles les Villenavais ont pu échanger avec les techniciens de la CUB. Enfin, les instances de concertation propres à Villenave d'Ornon, le Conseil local de développement et les Conseils de quartiers, se sont mobilisées pour analyser les différentes propositions de la CUB.
Cette concertation a été exemplaire, elle a permis à chacun d'être informé du déroulement des études opérationnelles qui avaient pour objectif de déterminer un choix de couple tracé/ mode de transport.
Il ressort avec force que la grande majorité des Villenavais attend le tramway avec beaucoup d'impatience.

***V.O.Mag. : Les variantes en fin de concertation étaient au nombre de 2, quel tracé s'est dégagé de ce travail ?***
**M.P.** : La situation de Villenave d'Ornon est complexe, puisque en 2013 le tramway sera aux portes de notre commune, route de Toulouse, et c'est de ce point de départ que notre réflexion et les études ont dû débuter. C'est la raison pour laquelle douze combinaisons de liaison Nord/ Sud ont été évoquées et analysées, pour, au final des études, n'en retenir que deux. Sur la route de Toulouse, les contraintes d'insertion nous ont poussés à rechercher d'autres alternatives au passage sur cet axe, à la fois à l'Ouest et à l'Est, mais nous nous sommes aperçus qu'il y avait beaucoup plus d'inconvénients que d'avantages. Le passage route de Toulouse jusqu'à la place A.-Briand est donc l'option la plus incontestable. Sur le tronçon sud, entre la place A.-Briand et la zone extra rocade, deux solutions sont toujours à l'étude. La première par un franchissement avenue des Pyrénées pour desservir un futur parc relais de stationnement sur le secteur du centre commercial de Bordeaux Sud et la seconde se dirigeant vers le chemin de Camparian.
La préférence des techniciens et de la CUB va à la première hypothèse pour des raisons d'impacts trop importants sur le stationnement devant l'école primaire Léon-Blum et le collège du Pont-de-la-Maye, et pour des raisons de cohérence et de lisibilité du réseau. De plus, l'implantation d'un parc relais chemin de Camparian est impossible, ce qui ne permettrait pas le report vers le transport en commun. Enfin, l'hypothèse mixte d'emprunter l'avenue du Maréchal Leclerc puis de revenir vers le centre commercial Bordeaux-Sud rallonge la ligne de près d'un kilomètre, ce qui a une incidence financière de l'ordre de 40 M € que la C.U.B. ne peut se permettre d'absorber.
L'hypothèse d'un tracé du futur tramway de son terminus Terre Sud, par la route de Toulouse, pour desservir le parc relais en amont de la rocade en franchissant cette dernière av. des Pyrénées est donc celle qui rassemble le plus d'éléments favorables dans l'analyse multi-critères présentée en comité de pilotage en juillet.

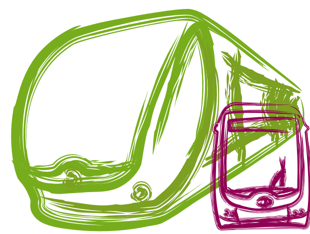
***V.O.Mag. : Quels sont les avantages de cette option qui passe par la route de Toulouse ?***
**M.P.** : Le tramway est certes un outil de transport en commun efficace, mais c'est aussi un formidable levier de restructuration de la ville. Partout où le tramway passe sur l'agglomération bordelaise, l'aspect de la ville et son attractivité ont changé. Il est certainement l'heure pour Villenave d'Ornon d'envisager la restructuration complète de son centre « administratif » du Pont-de-la-Maye. Nous devons réfléchir à un autre partage de la voirie, en donnant plus de place au transport en commun, aux circulations douces, tout en maintenant une activité de proximité forte, donc une desserte automobile maîtrisée. Nous souhaitons préserver la force et l'attractivité de cette route de Toulouse. L'impact de l'insertion du tramway aura des conséquences sur quelques commerces, côté est, dans la mesure où l'emplacement réservé au PLU serait prolongé sur Villenave d'Ornon, tout en étant diminué. Le véritable enjeu est de créer de la place pour le tramway et les circulations vélos et piétonnes, tout en maintenant une desserte automobile de cet axe pour l'activité commerçante.

***V.O.Mag. : Nous avons entendu parler de la nécessaire « requalification » de la place Aristide-Briand, qu'est ce qu'il sera possible de faire ?***
**M.P.** : Notre préoccupation première est de recréer sur ce secteur les mêmes conditions d'exploitation pour les commerces déplacés, car l'activité économique de proximité doit être renforcée. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à la C.U.B. de lancer les études afin de requalifier la

place A.-Briand à l'aide d'un dispositif de type Z.A.C qui permettrait à la fois de réimplanter les commerces déplacés et de créer une offre en terme d'habitat, donc de clientèle et enfin de revoir les schémas de circulation et de déplacements de cette zone. Cependant, nous ne devons pas faire les mêmes erreurs faites sur la 1re phase du tramway où des zones commerçantes sont devenues des couloirs à tramway. C'est précisément ce qui fait peur aux commerces existants route de Toulouse, et nous les comprenons. Mais la C.U.B. et la commune savent aujourd'hui tirer les enseignements des 2 premières phases du tramway pour faire les bons choix.
Les études menées par la C.C.I. et la Chambre des métiers démontrent que les commerces situés sur la 2e phase du tramway, s'ils souffrent de manière différentes pendant les travaux, y retrouvent une activité forte une fois que le tramway fonctionne. C'est donc que le tramway peut également jouer un rôle de renfort de l'activité de proximité.
Il y a une vraie attente du tramway à Villenave d'Ornon, il convient désormais que nous soyons soudés afin de réfléchir au meilleur projet autour de ce dernier. Chacun doit y trouver son compte, un centre ville remodelé et agréable, des commerces de proximité situés à quelques pas d'une station et donc attractifs, un meilleur partage de la voirie, une offre de desserte en transport en commun bien meilleure.

***V.O.Mag. : Le tram à Villenave d'Ornon c'est donc possible mais pour quand exactement ?***
**M.P.** : La 3e phase du tramway verra un terminus à « Terre Sud », c'est à dire en face du Théâtre Méliès, fin 2013. La volonté de la C.U.B. et de la commune est d'entamer au plus vite la phase d'enquête publique et les études préliminaires. Mais une arrivée du tramway au-delà de la rocade n'est pas envisageable avant fin 2016.

***V.O.Mag. : La suite de la concertation nous donne rendez-vous quand à présent ?***
**M.P.** : Le conseil de C.U.B. a entériné les conclusions de la concertation le 10 juillet dernier. Le couple tracé/mode définitif sera adopté par les élus de la C.U.B. fin octobre 2009. A la suite de quoi de nombreuses études auront encore lieu avant la phase d'enquête publique.






**Dans le cadre du nouveau réseau de transport urbain mis en place par Kéolis pour les vacances de février 2010, une réunion publique est organisée le :**

**mercredi 30 septembre**
**à 19 h au CUBE,**
**domaine de la Junca,**
**chemin de Cadaujac à Villenave d'Ornon**

**Nouvelles lignes de bus, services plus fréquents, amplitudes horaires plus larges, interconnexions renforcées entre tous les modes de transports ; venez découvrir les nouvelles prestations proposées par la société kéolis après négociations avec la ville et faites vos remarques lors de cette rencontre.**



# La nouvelle *saison culturelle*

La saison culturelle 2008/2009 a accueilli plus de 7000 spectateurs. Depuis quelques années, ce chiffre est en constante augmentation et gageons que vous serez encore plus nombreux à venir apprécier les spectacles variés et de qualité qui sont programmés tout au long de l'année. La nouvelle saison débutera le 25 septembre à partir de 19 h au parc Sourreil avec un premier rendez-vous convivial et musical au son du swing « tout terrain » d'Oncle Strongle. Entrée libre

Ce n'est pas moins d'une vingtaine de spectacles qui vous seront proposés jusqu'au mois de juin prochain.

Côté concerts, 2 événements à ne pas manquer : Une plongée dans l'univers onirique de Thomas Fersen, le 26 novembre au cube. Tout spécialement venus d'Irlande, le groupe mythique « The Dubliners » enflammera l'Espace d'Ornon, pour une Saint-Patrick inoubliable, le 12 mars prochain. Coté humour, Bénureau présentera son nouveau spectacle, Bobo ; une galerie de portraits vitriolés sur les hypocrisies humaines et leurs cruautés, le 22 janvier au Cube. Egalement au programme, du théâtre, des apéro-concerts, des tremplins musiques actuelles, du cirque, du spectacle jeune public, etc.

**25 septembre > Lancement de la saison 2009/2010**

…ncle Strongle > Swing tout terrain / 21 octobre - Annabelle Sergent – Bottes de prince et bigoudis > Jeune public / 10 novembre – Ieto > Cirque da… / 20 novembre - Tremplins scènes croisées > Concert / …

**26 novembre Thomas Fersen**

Manu Galure > Chanson françai… P'tites scènes > Apéro-concert / 18 décembre - Bruno Forst …

**22 janvier > Bénureau**

…eau – Bobo > Humour noir - 29 janvier - Thibaud Couturier – P'tites scènes > Apéro-concert - 2 février - Atelier Lefeuvre & André – Le jardin > Cirque - 12 février - Romane / Bignol Swing Quintet > Jazz manouche - 17 février - Le Théâtre de Nuit – Mystoires > Jeu…

**12 mars > The Dubliners**

…s / Dulcimer – Saint Patri… …tit Théâtre De Pain – Traces > Théâtre - 7 avril - Compagnie Eclats – Ma > Jeune public - 15 avril - Zed van Traumat – P'tites scènes > Apéro-concert - 7 mai - Théâtre du Loup blanc – Palatine > Théâtre - 8 mai - David Dimitri – L'Homme Cirque (Gradignan) > … Hors Pi… > Cirque - 18 juin > Salsa Ilegal – Fête de la Musique > Concert

**18 juin > Salsa Ilegal**

**Infos : 05 57 99 52 24**
www.villenavedornon.fr/culture • service.culture@mairie-villenavedornon.fr

**Dorénavant, les enfants aussi ont leur plaquette culturelle !**

Il y en a pour tous les âges, du plus petit au plus grand. Du théâtre chanté et des massages pour les nourrissons, des séances scolaires pour les maternelles et les primaires, des spectacles ou des contes le mercredi après-midi, des ateliers découvertes (manga, musique assistée par ordinateur, etc) pour les plus grands et du cirque pour les sorties en famille.

Les plaquettes de la saison culturelle et « jeune public » sont à votre disposition à l'Hôtel de Ville, Direction d'Ornon, Médiathèque, etc.




photo : Philippe Marcon

**Ecole municipale de Danse**

Le spectacle de l'Ecole municipale de danse de Villenave d'Ornon a eu lieu au Cube les 13 et 14 juin derniers. Un spectacle tout en créativité, poésie, finesse et humour. De nombreux spectateurs ont manifesté leur enthousiasme quant à la qualité du travail abouti, tant au niveau de la mise en scène que des costumes, de la chorégraphie et du scénario.
Les danseurs de l'Opéra de Bordeaux ont clôturé le spectacle dans un pas de deux contemporain de C. Brumachon tout en puissance et sensualité sur une variation néo-classique très technique.

**Reprise des cours de l'Ecole municipale de danse :**
**> lundi 14 septembre**

**Reprise des cours de l'Ecole municipale de musique :**
**> lundi 28 septembre**




# Programmation Médiathèque
## RENTRÉE 2009

**SPECTACLE DE THEATRE**
•**Ma bibliothèque Mode d'Emploi** par la compagnie Téatralala.
**26 septembre** à 17 heures. Tout public

**LES VENDREDIS MUSICAUX DE LA MEDIATHEQUE**
5 concerts gratuits :
•**Véto** > **Vendredi 9 octobre** à 20 h 30
•**Voisins d'en face** > **Vendredi 6 novembre** à 20 h 30 - 1re partie : **NarKor**
•**Looking up** (jazz fusion/jazz rock)**Vendredi 4 décembre** à 20 h 30

**STAGE DE LECTURE A HAUTE VOIX**
Une comédienne de la troupe Nougatine, Evelyne GACHET propose une approche de la lecture à voix haute grâce aux techniques de respiration et de diction.
Deux ateliers auront lieu à la Médiathèque les **samedis 3 et 10 octobre**.
Les inscriptions sont ouvertes et les places limitées.

**MERCREDI APRES MIDI CONTES** 15 h 30
**14 octobre / 18 novembre / 16 décembre**

**RETOUCHE D'IMAGE ET MONTAGE VIDEO**
Avec des logiciels libres. Animé par l'association SCIDERALLE. Public adulte. Réservation obligatoire. **Samedi 17 Octobre** de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

**CONTES DES SORCIERES**
Jean Ioustic propose pour Halloween ses « contes de sorcières » un mélange de contes classiques et de suprises. **Samedi 7 novembre** à 16 heures.
Public à partir de 3 ans.

**L'AMOUR MATERNEL ET LES MASSAGES DES BEBES**
Manifestation organisée en collaboration avec le Centre socioculturel.
La projection du film « **L'amour maternel** » aura lieu au Centre socioculturel et sera suivi d'un **débat** le **vendredi 20 novembre** à 19 h.
Présentation prolongée par des ateliers d'éveil corporel pour les bébés de 2 à 18 mois. Samedi 21 novembre à la médiathèque.

**CONCERT DE LAETIKET ET DECOUVERTE DE LA MUSICOTHERAPIE**
Samedi 28 novembre - Atelier découverte à 16 h et concert à 18 h 30.



**Exposition au Domaine Jacques-Brel**
**Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre 2009**

Titre de l'exposition : ***« De la nature à l'Homme »***
***Voyage des paysages de notre belle nature vers la nature de l'Homme.***

Artistes peintres cotées chez Drouot :
**Joëlle Marcel** et **Christelle Ottaviano.**
Sites : www.joelle-marcel.fr
www.christelleottaviano-art.com
mail : joelle.marcel@gmail.com
chris.ottaviano@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
VENDREDI ET SAMEDI DE 14 H À 19 H DIMANCHE DE 10 H À 18 H
VERNISSAGE AURA LIEU LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2009.

# La Ville s'engage dans l'accession sociale à la propriété

Dans le parcours résidentiel, l'accession à la propriété représente un objectif primordial pour un grand nombre de ménages, synonyme de sécurité et de constitution d'un patrimoine transmissible à leurs enfants. Mais lorsque vous avez des revenus moyens et modestes, il est très difficile de se projeter dans une telle aventure.

Le niveau des prix de vente des maisons ou appartements rend difficile l'accession des primo accédants, c'est à dire aux familles qui s'engagent pour la première fois dans un achat immobilier. Cela les contraint à reporter leur projet en périphérie lointaine, avec pour effet une amplification de l'étalement urbain. Au regard du budget de ces familles, toute aide complémentaire est de nature à augmenter sensiblement la solvabilité dans le cadre d'un projet d'accession à la propriété.

Cette constatation a conduit l'État, depuis de nombreuses années, à proposer des dispositifs qui favorisent l'accession sociale à la propriété, tels que le prêt à l'accession sociale (PAS) ou le prêt à taux 0% (PTZ) pour l'achat de logements neufs. Ces dispositifs sont réservés aux ménages sous plafond de ressources. Ces dispositifs, pour être opérationnels nécessitent la participation financière d'au moins une collectivité locale du lieu d'implantation du logement. L'aide de la collectivité (mairie de Villenave d'Ornon) permet alors de déclencher indifféremment le PTZ majoré et le Pass-foncier. Cette aide prend la forme d'une subvention.

Au même titre que le développement de l'offre locative conventionnée, l'accession à la propriété constitue pour la Ville un véritable enjeu. Elle souhaite donc profiter de l'opportunité offerte par ces dispositifs afin de faciliter l'installation de jeunes ménages déjà résidants ou venant de l'extérieur. A cet effet lors du vote du budget supplémentaire le 24 mars 2009, une enveloppe de 50 000 euros a été inscrite à cet effet.

## Conditions relatives aux bénéficiaires de l'aide au logement dans le cadre du dispositif PTZ majoré ou Passfoncier

**Conditions d'accès :**

• Le projet devra être éligible aux dispositifs PTZ majoré et Pass-foncier,
• aucune limite d'âge n'est requise pour prétendre à l'aide de la Ville,
• le logement neuf devra être situé sur la commune de Villenave d'Ornon,
• Il devra répondre à des normes de construction respectueuses de l'environnement, peu consommateur en énergie, si possible dans un quartier bien desservi par les transports en commun,
• une priorité sera donnée aux résidants du parc HLM de la commune ou aux personnes en attente de logements sociaux.

**Montant de l'aide de la ville :**

Le montant de l'aide de la ville est fixé au seuil minimum requis pour déclencher le prêt à Taux 0 % majoré ou du Pass-foncier : 3000 euros pour un couple ou une personne seule et 4000 euros à partir de 3 personnes devant occuper le logement.

**Instruction du dossier :**

Le demandeur devra solliciter le service logement de la Ville par courrier, fournissant une attestation de l'organisme de crédit confirmant que le projet est éligible au PTZ majoré ou au Pass-foncier. Le conseil municipal délibèrera au final sur chaque dossier.

**Renseignements :**

Service logement de la Ville
**Nicolas Florian**, adjoint au maire
Hôtel de ville,12 rue du professeur Calmette
Villenave d'Ornon
05 56 75 69 00

# Les trois **grands axes** de la ville font **peau neuve**

## Route de Léognan
## 2,3 km entièrement réaménagés

C'est à la fin décembre que cet axe sera entièrement terminé. 10 années de travaux auront été nécessaires et permettent de restructurer cette route, ralentir la circulation, créer des chemins piétons sécurisés, créer des pistes cyclables, notamment jusqu'au collège, faire de cette rue structurante de la ville un espace où voitures, piétons, cyclistes, commerces trouvent leurs places.



## Nouveau parking face à l'Espace d'Ornon

Le parking dit en « épis » nécessite selon les règles du code de la route de se garer en marche arrière. Ceci afin de respecter les consignes de sécurité routière.




## Plantations d'arbres sur les trois axes

Les plantations des nouveaux arbres sur ces trois grands axes Léognan, Couhins, Pyrénnées, seront effectuées dans le courant de l'automne.



## Chemin de Couhins

Les 900 m de voiries entre la rue des Menhirs et le chemin de Pauge sont en partie achevés. La portion située au droit du château Peyrehaut sera reprise d'ici la fin de l'année. Dès 2010 le dernier tronçon compris entre le chemin Pauge et la rue Fernand-Soors soit 600 m sera mis en chantier pour l'enfouissement des réseaux.



**Places de parkings** réalisées cet été dans la ville à proximité des équipements municipaux

- Alsace-lorraine : 10 places
- Jean-Jacques-Rousseau : 10 places
- Route de Léognan, devant l'Espace d'Ornon : 14 places

# City **stade** de la résidence **La Hontan**

Du 6 au 17 juillet, les travaux de la réhabilitation du city stade de la résidence La Hontan ont permis de remettre à neuf un équipement très utilisé par les jeunes du quartier. Cette intervention consistant à installer de nouveaux pare-ballons et à sécuriser l'installation sportive s'est effectuée grâce à un « chantier Jeunes ». Après une réunion sur le quartier en décembre avec les riverains, les jeunes et la Ville, il a été convenu d'associer les utilisateurs à ces travaux en les faisant participer concrètement. Le résultat est plus que satisfaisant : l'équipement est à présent flambant neuf. Un grand merci aux jeunes volontaires (et motivés), à la société Pro Sport pour son implication et au Prado prévention spécialisée qui a assuré l'accompagnement de l'équipe ainsi qu'aux services de la Ville, partie prenante du projet, ainsi qu'au bailleur LOGÉVIE.



**Coût du projet :** 20 000 € avec la participation du Ministère de la jeunesse et des sports à hauteur de 7 596 €.

# Nouveau : un **espace sport d'orientation** (ESO) à l'Espace d'Ornon

**La course d'orientation a vu le jour en Aquitaine en 1974, sous l'égide de la Fédération française d'orientation. C'est un sport de pleine nature, qui permet d'ajouter réflexion, plaisir de la découverte et interprétation de la carte à la dépense physique toujours présente, quel que soit le niveau d'entraînement de chacun.**

Situé dans un espace naturel public aménagé pour votre plaisir derrière la piscine olympique, ce nouveau parcours propose un itinéraire sportif basé sur l'orientation. Adapté aux possibilités locales il s'adresse à tous : jeunes (collège, lycées, centres de loisirs), sportifs (randonneurs, orientateurs) et plus généralement au grand public organisé ou non, pour un usage éducatif, ludique ou sportif.
Sur ce site, quatre niveaux de pratique sont proposés, chacun représenté par une couleur : vert, bleu, jaune et rouge.
Le parcours vert s'adressant aux débutants fait 1050 m et comporte 8 postes (ou balises).
Le parcours bleu destiné à un public initié fait 1350 m et comporte 9 postes.
Le parcours jaune pour les orientateurs confirmés fait 1630 m et comporte 11 postes.
Quant au parcours rouge, d'une distance de 1950 m et comportant 12 postes, il est plutôt destiné aux orientateurs aguerris.
Afin de vous diriger et de choisir votre circuit en fonction de votre niveau, une carte d'orientation ainsi qu'une notice technique vous seront remis.
Cet Espace sport d'orientation a été réalisé en collaboration avec la ville de Villenave d'Ornon, la Ligue d'Aquitaine de course d'orientation, le Conseil régional d'Aquitaine et le Conseil général de Gironde.
L'accès de ce site étant réglementé, il est important d'y adopter quelques comportements simples : ne pas faire de feu ni fumer, respecter la faune et la flore, garder les lieux propres après votre passage, respecter le calme du site.

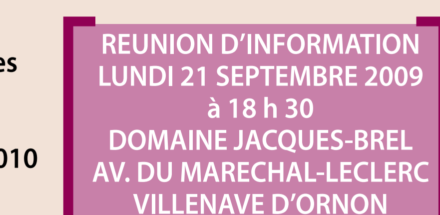
**Horaires d'ouverture du complexe sportif :**
•Du lundi au vendredi de 8 h à 22 h
•Samedi et dimanche de 8 h à 20 h.
Informations et cartes d'orientations auprès de la Direction des sports et de l'animation d'Ornon (derrière la piscine).
Tél : 05 57 99 52 05 ou 050 57 99 52 20

# école de langues

## RENTRÉE 2009/2010

**Comme chaque année l'école municipale de langues vous propose de venir apprendre ou vous perfectionner en anglais, allemand, espagnol, portugais et italien. Placée sous le signe de la bonne humeur, avec une large place accordée à l'apprentissage sous forme ludique, elle propose de nombreuses activités linguistiques avec le soutien du comité de jumelage de la ville, notamment des voyages d'études.**

**INSCRIPTIONS :**
du 1er au 30 septembre 2009 à la régie multiservices de l'Hôtel de Ville
**DUREE DES COURS :**
du lundi 28 septembre 2009 au vendredi 25 juin 2010
**TARIFS :**
•Villenavais : 147 €
•Extérieur : 204 €
•Réduit (2e langue et familles) : 100 €
•Stage linguistique (15 h) : 53 €
(frais d'inscription de 15 € inclus dans tous les tarifs)
**LIEU DES COURS :**
Ecole municipale de Langues, 593, route de Toulouse, Villenave d'Ornon
**CONDITIONS D'INSCRIPTIONS :**
1re séance et 2e séance : Paiement des frais d'inscription de 15 € obligatoire.
3e séance : Inscription définitive. Paiement de la totalité de la somme obligatoire.
• Stages linguistiques (15 heures) sur demande
• Cours assurés par des professeurs diplômés • méthodes modernes






*Passé le mois de septembre 2009, les inscriptions ultérieures seront seulement acceptées par le service des Relations internationales, en accord avec le professeur concerné. En outre, le service des Relations internationales se réserve le droit de reporter ou d'annuler les cours dont les effectifs seraient insuffisants (moins de 10 élèves).*

# Bourses **initiatives** jeunes : **2 200 €** distribués au premier jury

**Dans le cadre des Bourses initiatives jeunes, le Conseil municipal a attribué 4 bourses d'un montant total de 2 200 € le 30 juin dernier. Cette fois-ci encore, avec leurs idées originales et leur grande motivation, les jeunes lauréats villenavais ne nous ont pas déçus ! Un nouveau jury est prévu en novembre. A vos projets…**

Dans le domaine Action solidaire et humanitaire, **Nicolas POUDROUX** a obtenu une bourse locale de 600 € pour mener à bien son projet d'échange interculturel autour du thème de l'eau dans le village de Manecounda au SENEGAL.
06 62 27 68 40
tiani.974@hotmail.fr



**Carole CONSTANTIN** est aidée à hauteur de 400 € pour réaliser un projet de formation dans la fabrication et la commercialisation de produits de beauté naturels et savons en vue d'une création d'une micro entreprise.
06 84 87 80 09
cakolive@hotmail.com

**Rémy BISSO** va produire un documentaire cinématographique de 26 minutes lié à la vie d'un surfeur aquitain intitulé « aux rythmes de l'océan ». Il a obtenu une bourse de 200 €. Il espère par la suite créer son activité professionnelle.
06 50 60 82 44
remibisso@hotmail.com

**Kamel TAGHBALOUT** et **Abdellatif ABBI** ont décidé de créer une entreprise de nettoyage de flotte de véhicules d'entreprise à Villenave d'Ornon en lien avec le Développement durable. Un concept nouveau avec un marché porteur en pleine évolution. Une bourse de 1 000 € va leur permettre de s'installer dans de bonnes conditions.
06 72 39 44 94.
abdellatif-abbi@hotmail.fr

## étude sur le commerce

# FISAC, la **concertation** se poursuit

Aprés un temps consacré à l'analyse de la situation du commerce de proximité mené en 2008 par le bureau d'études CREDER, et une consultation des commerçants eux mêmes, secteur par secteur, sur leurs aspirations pour le développement de leurs activités s'en est suivi un travail de réflexion sur l'avenir du commerce villenavais.

Dans le même esprit, la concertation avec les commerçants a été souhaitée en leur faisant part, en primeur, du plan d'action élaboré par l'équipe du CREDER et la Chambre des métiers et de l'artisanat de Gironde.

Au programme de ce plan, des actions à caractère individuel comme « l'Opération Vitrines » permettant de financer la rénovation des devantures. On y voit également des projets à vocation collective comme la création de signalétique de quartier, le repositionnement du marché fermier, le renforcement des animations commerciales type marché de Noël. Un volet « aménagement urbain » est également prévu sur plusieurs secteurs concernés par l'étude : le Bourg, Chambéry et la route de Toulouse qui permettra d'accompagner les grands projets envisagés sur ces quartiers.

Pour mieux cerner les intentions réelles des commerçants, il est envisagé, à l'automne, de les consulter sur les points précis de ce plan d'action. C'est de cette volonté collective que sortiront alors les projets qui permettront au commerce de proximité villenavais de prendre un nouvel élan...».



*Réunion avec les commerçants le 8 avril dernier au Centre socioculturel, animée par Nicolas Florian et Paola Fratta.*




## sandwicherie chambéry ■ 43 route de Léognan • 05 56 30 55 64

Mazari SKANDER et Simo (le cuistot) vous accueillent depuis début juin dans le centre de Chambéry, suivant le temps en terrasse ou en salle. Comme son nom l'indique vous y trouverez de quoi vous restaurer 7j/7j de 9 h 30 à 23 h. Vous seront proposés kebabs, brochettes, hamburgers, panini, assiettes variées, pâtisseries orientales et couscous royal aux trois viandes (à commander à l'avance). Sans être affamés vous pouvez aussi tout simplement vous installer en terrasse pour y déguster du thé ou des boissons fraîches.

## L'école des devoirs ■ 53 chemin de Terrefort • 09 51 78 46 - 06 42 24 41 01- 06 12 50 59 72

Parce que la scolarité de votre enfant est essentielle, Marcel Serves et Michèle Devaud développent avec « L'école des devoirs » une gamme complète de programmes pour l'accompagnement scolaire à domicile, du primaire au lycée. Pour cela quatre formules : l'aide aux devoirs, le soutien scolaire régulier, la remise à niveau et la préparation aux examens. Matières scientifiques ou littéraires, les cours sont dispensés par des enseignants diplômés.
Site : http://www.lecoledesdevoirs.fr

## gestria immobilier ■ 383 route de Toulouse • 06 99 01 10 01 - 05 33 48 57 46

Pour sa première création d'entreprise, Khalid Hdide a choisi le quartier du Pont-de-la-Maye pour s'installer. Ce jeune habitué de l'immobilier propose les services de ventes, locations, gestions et transactions. Il vous reçoit du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, ainsi que le samedi sur rendez-vous.

## Tiaré coiffure ■ 06 66 65 34 97

Après de nombreuses années de pratique en salon, Géraldine Bujan dispense à présent son expérience à domicile. Ses prestations sont les mêmes que dans un salon de coiffure : coupes, techniques mèches, colorations, brushing et s'adressent à tous (homme, femme, enfant). Libre du lundi au samedi à partir de 9 heures.

## saveurs d'ivoire ■ 05 24 60 22 03 - 06 74 95 43 41

Esther Potier veut nous faire partager sa passion pour la cuisine africaine. Originaire de Côte d'Ivoire elle vous propose de changer de continent et de découvrir les spécialités artisanales qu'elle conconctera pour vos soirées, banquets, mariages et autres réunions. Privilégiant la fraîcheur des produits qu'elle utilise, elle fait son marché le matin même. Aussi est-il indispensable de commander vos plats la veille. Ces saveurs exotiques seront livrées chez vous , que vous habitiez Villenave d'Ornon, Talence ou Bègles.
Mail : estherpotier@yahoo.fr

# Reprise de commerce

## JJKD ■ 4 Place Aristide Briand • 05 40 12 86 42

Danielle Gardère a repris l'ancien commerce « As de cœur ». Elle a entièrement refait le magasin et propose un autre concept de dépôt vente. Celui-ci concerne les vêtements femmes, hommes et ados, ainsi que les chaussures et les accessoires. Le matin vous y serez accueillis avec un café et l'après-midi avec des boissons fraîches, vous laissant ainsi tout le temps de fouiner. Danielle propose aussi des prestations de couture allant de la retouche à la confection. Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h



## vous et moi ■ Résidence Les Finances - 35 rue Fernand Coin • 05 56 87 07 48

Virginie Wojcieszonak reprend l'ancien salon de coiffure de la résidence des Finances. Elle reçoit avec ou sans rendez-vous du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 17 h non stop. Coiffure pour femme, homme et enfant.




# Participation **record** !

## La 3e édition du concours « jeunes et entreprises à Villenave d'Ornon » a réuni 149 jeunes !



18 jurys réunissant chefs d'entreprises, municipalité et professeurs ont fait passer à tous les élèves de 3e un oral sur leur rapport de stage, en avril dernier. Le 15 juin la remise des prix a eu lieu au Cube, à Villenave d'Ornon et s'est achevée par un verre de l'amitié au Carrelet. Nous tenons à remercier chaleureusement les membres des jurys, et les sponsors : Canalisations souterraines, CLC international Assurances, Conseil général de la Gironde, Gaz de Bordeaux, Mac Donald's, Rugby club villenavais et la ville de Villenave d'Ornon.



### LES GAGNANTS

**•1er prix : Victor COURGEON** en stage chez SEPPIC à CASTRES (81), Tommy LOUQUET en stage chez LABM à Villenave d'Ornon et Marc OUDART en stage à l'INSERM à Bordeaux, tous élèves au Collège de Chambéry.
*Prix : Un appareil photo numérique, un cadre photo numérique, 2 bons repas Mac Donald's, une clé usb 1 GO, deux stylos, un sac, un bon découverte rugby, une encyclopédie.*

**•2e prix :** Cassandra NOSSEIN du Collège du Pont-de-la-Maye en stage chez Grand Optical à Bègles, Rémy FERLET en stage chez Gérard Leconte, architecte à Villenave d'Ornon et Hannah LAURENT en stage à l'Auberge Inn à Bordeaux, tous deux élèves du Collège de Chambéry.
*Prix : Un lecteur MP4, un réveil, un bon repas Mac Donald's, une clé usb 1 GO, un stylo, un sac, un bon découverte rugby, une encyclopédie.*

**•3e prix :** Olivia LAULEY en stage au CCAS de Villenave d'ornon et Mélaine BOURE en stage à la clinique vétérinaire de Pessac, toutes deux du collège du Pont-de-la-Maye, et Marion CRUBEZY du collège de Chambéry, stagiaire chez Jérôme BROCHET à Bordeaux.
*Prix : une clé USB 8GO,une lampe de poche, une clé usb 1 GO, un stylo, un sac, un bon découverte rugby,une encyclopédie.*

**•Prix spécial pour la SEGPA :** *une encyclopédie.*

Tous les enfants ont reçu une clé usb 1 GO, un stylos, un sac et un bon découverte rugby.

## Conférence sur les **métiers** et les **formations** en **agro-alimentaire**

**le 18 septembre de 14 h à 17 h**
**Auditorium de la Maison des arts vivants, Parc Sourreil**

En France, l'industrie alimentaire est le premier secteur et le deuxième employeur industriel.
53% des offres d'emplois s'adressent aux Bac +2.
Source : Les tendances de l'emploi de l'Apecita (Edition 2009).
L'ISNAB (Institut des sciences de la nature et de l'agro-alimentaire de Bordeaux) propose un BTSA sciences et techniques des aliments (ex BTSA IAA) et un partenariat avec Bordeaux I pour une licence professionnelle gestion de la production industrielle.
Nous vous proposons de découvrir ce secteur au travers d'une conférence sur le thème des « métiers et des formations de l'agro-alimentaire ».
Cette conférence se déroule en partenariat avec la mairie de Villenave d'Ornon, l'ARDIA, l'IFRIA, l'ADORA, le pôle Emploi de Talence et se déroulera à l'auditorium du parc Soureil de Villenave d'Ornon. Au programme :

> Le secteur agro-alimentaire en Aquitaine
> Les cursus de formations en agro-alimentaire Bac +2 +3 +5
> Les métiers de l'agro-alimentaire Bac +2 +3 +5
> Forum rencontre individuelle.

Rens : ISNAB : Eric Mennier, 2 impasse Charles-Tellier • Tél : 05 56 84 47 90
ou Service Emploi de la Ville au 05 56 75 39 13
reserver@decouvrirlagroalimentaire.com / http://decouvrirlagroalimentaire.com

### Communiqué d'Arc Sud Développement

## Assemblée générale Arc Sud Développement

Notre assemblée générale a eu lieu cette année dans les locaux de la pépinière d'entreprise à Villenave d'Ornon le 18 juin dernier.
Une cinquantaine de chefs d'entreprises ont ainsi pu (re)découvrir ce lieu et le concept d'accueil et d'accompagnement à la création d'entreprises.
L'association « l'essentiel près de chez vous » des commerçants de Chambéry nous a rejoint à cette occasion, et les statuts ont été modifiés afin d'intégrer et de valoriser au mieux nos actions prioritaires. Ainsi, Alain Porge est aujourd'hui vice-président en charge des commerçants et artisans, et Gérard Boyrie, vice-président en charge de l'emploi, les autres postes restant inchangés. La soirée s'est clôturée par un apéritif dinatoîre qui a permis de prolonger les échanges.

## Majorité municipale et groupe « Villenave d'abord »

**MANQUE DE COURAGE......**

Les Elus majoritaires regrettent l'attitude des élus de l'opposition lors du Conseil municipal du 7 juillet 2009 qui se sont privés seuls de l'occasion de s'exprimer sereinement autour d'un dossier d'intérêt général sous de faux prétextes. La délibération unique proposée à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal portait sur l'arrivée du TCSP à Villenave d'Ornon. Le maire a demandé la tenue de la séance à huis clos pour assurer la sérénité des débats. Les élus d'opposition ont quitté la séance. Les élus du groupe majoritaire rappellent que le débat avec les Villenavaises et Villenavais a bien eu lieu, et ce depuis plus d'un an, lors de la phase de concertation publique officielle qui a prit fin le 19 juin 2009. A l'occasion de cette concertation, plusieurs centaines de Villenavaises et Villenavais se sont exprimés soit au cours des réunions publiques, soit dans le registre de concertation, exprimant à une très large majorité un avis favorable à l'arrivée du TCSP sur Villenave d'Ornon. 3 grandes réunions publiques ont eu lieu, permettant à près de 800 personnes d'échanger, avec les ingénieurs de la CUB, sur différents scénarios proposés. Enfin, les instances de concertation locale que sont le Conseil local de développement et les conseils de quartier ont également été consultés. Il est donc inexact voire mensonger de dire que les Villenavais et Villenavaises ont été exclus de la concertation alors qu'ils y ont, précisément, joué un rôle prépondérant dans la définition du meilleur choix du mode et du tracé du TCSP. De même il serait inexact d'avancer un manque de transparence dans la gestion de ce dossier. En effet, la réunion de ce Conseil municipal était spécialement dédiée à ce dossier si important pour le développement de notre commune, afin qu'un débat puisse s'installer de manière sereine et constructive. Cela n'a pas pu être le cas, en raison de l'attitude de l'opposition municipale qui a préféré fuir le débat. Les membres du conseil municipal restant se sont exprimés à l'unanimité, pour confirmer la nécessité de poursuivre le projet du TCSP de Bègles vers le sud de la rocade, d'émettre un avis favorable sur l'extension de la ligne de TCSP sur Villenave d'Ornon du terminus « Terre Sud » vers une zone extra rocade et d'exprimer une nette préférence pour la poursuite du TCSP, en mode tramway, sur Villenave d'Ornon en partie nord par la route de Toulouse en plate forme bidirectionnelle (scénario N1) et en partie sud par l'avenue des Pyrénées (scénario S2). Compte tenu des emprises foncières nécessaires et du contexte physique existant route de Toulouse, la commune de Villenave d'Ornon souhaite qu'un emplacement réservé longeant la route de Toulouse soit prévu dans la prochaine révision du PLU de telle sorte à permettre l'insertion d'un tramway, tout en maintenant ou créant les fonctionnalités de circulation (1 voie de circulation dans chaque sens), de stationnement et de circulation douce (trottoirs et pistes cyclables). La ville sollicite la CUB et l'A'URBA afin de lancer les études dès à présent pour la requalification de la place Aristide-Briand afin de créer un vrai projet de centre ville via un dispositif d'aménagement qui permettrait le repositionnement des commerces touchés par l'insertion du tramway et qui pourrait, également, comprendre un volet habitat. Nous prenons clairement position pour la localisation d'un parc relais de grande capacité (600 places dans un premier temps) sur le secteur du centre commercial de Bordeaux-Sud et exprimons la volonté de voir se concrétiser la possibilité de créer un bus à haut niveau de service sur l'axe de la route de Toulouse vers la place de la Victoire, dans la mesure où cet itinéraire est l'axe de transport le plus demandé par les utilisateurs.

**Le groupe majoritaire « Ensemble une même ambition : Villenave d'Ornon » et le groupe de « Villenave d'abord »**

## Expression de l'opposition municipale

### Parti socialiste

Nous, élus socialistes, nous déplorons qu'un sujet majeur, tel que le tramway pour notre ville ait été débattu à huis clos lors du Conseil municipal du 7 juillet 2009. En effet, après maintes concertations de la CUB, effectuer ce débat à huis clos n'était en rien cohérent. Nous avons voulu nous opposer collectivement rappelant que l'écoute de ce débat était important pour la population villenavaise. M. le Maire s'en est tenu à appliquer la loi ne s'expliquant pas sur le choix que ce débat ne puisse pas être entendu. Notre conception de la démocratie est différente. Nous tenons à la transparence de nos discours et de nos actes. C'est pour cela que nous avons quitté la salle. Notre position sur le tramway, nous socialistes, a été publique. Nous réaffirmons que nous sommes pour le passage du tram en bidirectionnel de Terre Sud au Pont de la Maye et pour la requalification de la Place Aristide Briand. Mais il nous semble important de réaffirmer que la question du nombre d'usagers au kilomètre est un critère important dans la définition du tracé. Ce tracé S1 bis, celui qui passe devant le collège Léon Blum et sous la rocade avec un arrêt aux abords de Sarcignan pour ensuite poursuivre la route vers le terminus de Pontac permettra de desservir un potentiel de 7 000 personnes (avec desserte de Sarcignan et indirectement de Chambéry). Nos priorités sont de rendre accessible les quartiers les plus peuplés, de permettre d'aménager la Place Aristide Briand avec un volet habitat et ainsi améliorer notre cadre de vie. Nous faisons confiance au Président de la CUB pour le respect de ces enjeux de demain.

**Vincent Paillart- Philippe Barbe- Florence Rialland- Christine Volpilhac.**

### Les Verts

**POURQUOI LE HUIS CLOS EST INACCEPTABLE**

Parce que les citoyens peuvent exercer leur pouvoir de contrôle sur les décisions prises par le pouvoir en place, parce qu'ils peuvent en dénoncer les dérives, alors les bases démocratiques existent. Le huis clos est une dérogation aux principes démocratiques : il offre la possibilité de débattre, de prendre une décision sans contrôle citoyen immédiat et ne peut être utilisé que dans des situations exceptionnelles.

Depuis 15 ans, notre commune n'a fait l'objet d'aucun projet structurant...enfin nous n'échappons plus à la question du tramway et pouvons espérer bénéficier un jour d'un transport en commun efficace. Heureusement, la CUB a organisé trois réunions publiques sur ce sujet essentiel, car même en Conseil municipal, le 5 juillet dernier, contre toute attente, le maire a décidé que ce débat se déroulerait à huis clos, sans public. Pourquoi ? Nous l'ignorons, il n'a pas été possible d'en débattre. Quel risque y avait il à permettre aux citoyens villenavais d'assister à ce débat ? Aucun, le public qui assiste aux conseils municipaux sait qu'il n'a pas le droit d'intervenir... Cette atteinte à la démocratie était inacceptable. Nous avons refusé d'être complices de cette mascarade et avons quitté la salle du conseil. Cette décision était difficile à prendre, je l'assume sans regrets. Etre élue d'opposition c'est aussi être garant du respect des règles démocratiques dans la commune : impossible tel un « béni-oui-oui », d'accepter sans broncher des comportements autoritaires. Sachez que vous pourrez toujours compter sur moi.

**Nathalie RICHARD – Les Verts.**

### Parti communiste

**LE FIN DE NOTRE POLITIQUE SOCIALE**

Dans la deuxième quinzaine du mois de juillet, le Parlement s'est distingué par un vote honteux, malgré l'opposition des organisations syndicales: celui de la loi sur le travail du dimanche. Symbole du malaise au sein même de la majorité, ces votes obtenus de justesse ne mettent pas fin au débat. Les personnes qui travaillent le dimanche -et parmi eux des Villenavais-, ne le font pas par plaisir, mais parce que les salaires ont insuffisants. Contrairement à son intitulé réaffirmant « le principe du repos dominical » ce texte, voulu par Nicolas Sarkozy,, « ouvre la voie à une disparition d'un droit fondamental des salariés dans une société où les sept jours de la semaine seront voués au travail », comme l'ont réaffirmé au parlement députés et sénateurs du Parti communiste et du Parti de gauche. Les Français ne s'y trompent pas qui, à 65 %, refusent de travailler le dimanche. Avant les votes, chaque groupe est intervenu pour justifier le sien. L'UMP a fait le service minimun : deux minutes d'intervention. Façon comme une autre d'essayer de minimiser la portée de ce texte. Plus de 6000 communes pourraient être concernées, car elles présentent « un intérêt touristique ou/et thermal ». Cette généralisation du travail du dimanche va mettre le salarié, tenant compte de l'ampleur du chômage, en situation de devoir se plier aux désidératas des patrons sans contrepartie réelles car le volontariat ne sera qu'un leurre. Le dimanche c'est du temps partagé avec la famille, les amis; c'est le temps de repos, mais aussi de développement de la citoyenneté dans les associations, dans la culture, etc... En ce qui concerne les dégâts sociaux-comment feront les mères de famille élevant seules leurs enfants-, les autorités morales de notre pays ne s'y trompent pas en « dénonçant la disparition prochaine d'un temps pour la gratuité de l'art ».

**Les élus communistes et républicains, Michèle Pénichon et Michel Pouyllau**



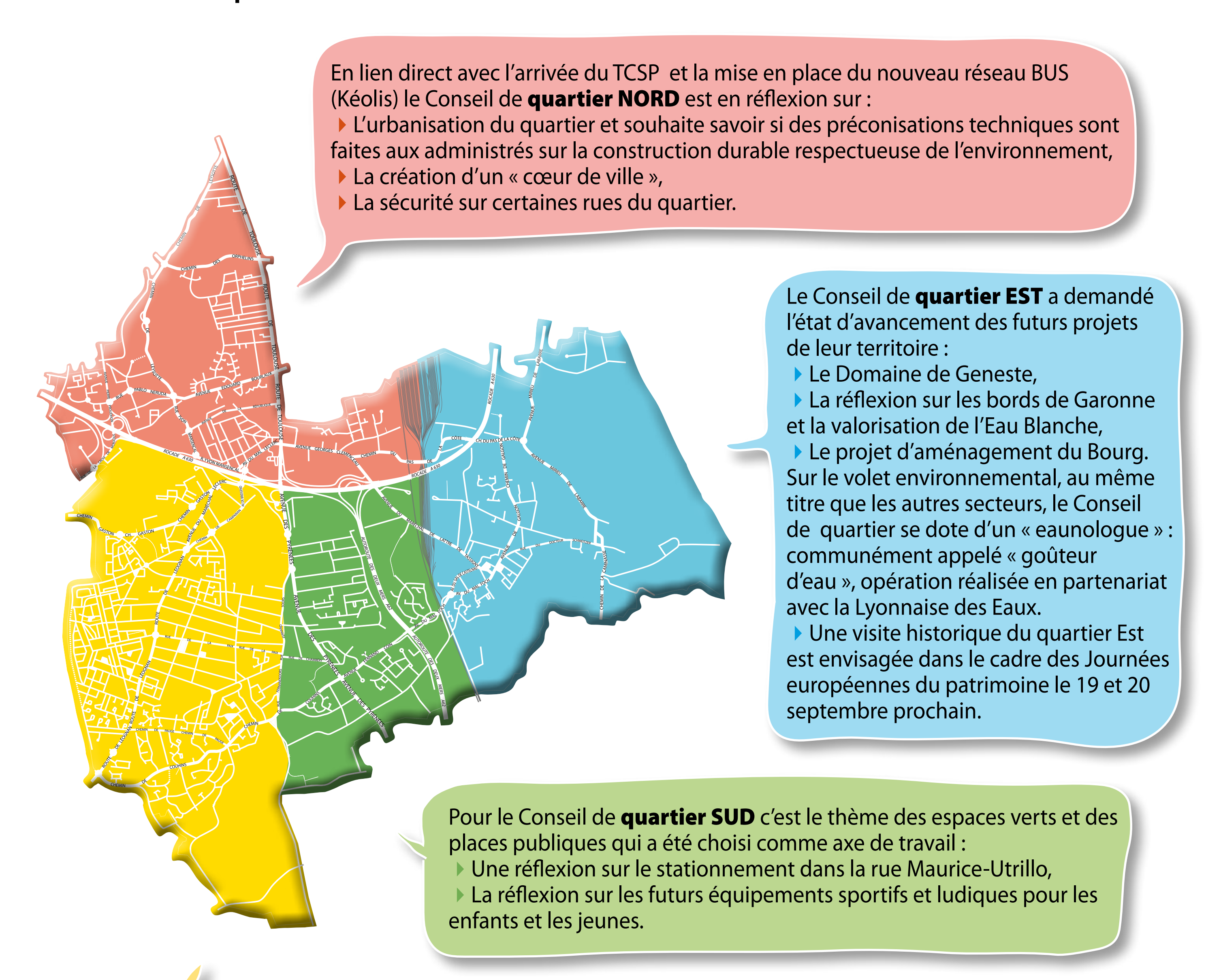
# Bientôt le 1er anniversaire

**Après tout juste « un an » de fonctionnement voici quelques axes de travail évoqués par les 4 Conseils de quartier. A cette occasion, un dossier spécial sera réalisé en complément du prochain *V.O. magazine*.**

**Un des points très importants évoqués dans chaque secteur fut la communication entre les habitants et les Conseils de quartier. C'est ainsi qu'il sera mis en place dès la rentrée des adresses mail par secteur par lesquels vous pourrez les joindre pour prendre connaissance des comptes-rendus de leurs réunions et leur faire part de vos remarques.**

**De plus, les Conseils de quartier sont aussi un outil d'information du grand public sur les festivités et notamment les repas de quartier.**

**Retour sur les temps forts :**



En lien direct avec l'arrivée du TCSP et la mise en place du nouveau réseau BUS (Kéolis) le Conseil de **quartier NORD** est en réflexion sur :

- L'urbanisation du quartier et souhaite savoir si des préconisations techniques sont faites aux administrés sur la construction durable respectueuse de l'environnement,
- La création d'un « cœur de ville »,
- La sécurité sur certaines rues du quartier.

Le Conseil de **quartier EST** a demandé l'état d'avancement des futurs projets de leur territoire :

- Le Domaine de Geneste,
- La réflexion sur les bords de Garonne et la valorisation de l'Eau Blanche,
- Le projet d'aménagement du Bourg.

Sur le volet environnemental, au même titre que les autres secteurs, le Conseil de quartier se dote d'un « eaunologue » : communément appelé « goûteur d'eau », opération réalisée en partenariat avec la Lyonnaise des Eaux.

- Une visite historique du quartier Est est envisagée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine le 19 et 20 septembre prochain.

Pour le Conseil de **quartier SUD** c'est le thème des espaces verts et des places publiques qui a été choisi comme axe de travail :

- Une réflexion sur le stationnement dans la rue Maurice-Utrillo,
- La réflexion sur les futurs équipements sportifs et ludiques pour les enfants et les jeunes.

Pour le Conseil de **quartier OUEST** les propositions suivantes ont été évoquées :

- La réflexion sur la mise en place de ramassage et la gestion des déchets verts,
- L'aménagement des places du secteur (ex : Daguin, des Pins, de la Liberté...) et jeux pour enfants,
- Les problèmes de sécurité liés à la vitesse de circulation et de voierie publique,
- La connexion internet par ADSL difficile pour les habitants les plus éloignés du quartier et en particulier au sud de la commune.

*L'intégralité des comptes-rendus des Conseils de quartier seront disponibles sur le site Internet de la ville, consultable dans les lieux publics suivants : au BIJ de la mairie annexe du Bourg, au service Emploi, à la médiathèque et à la plateforme de services.*

# l'écho des assos

## ARTS MARTIAUX VILLENAVAIS-KARATÉ
Nos compétiteurs ont fait honneur à leur ville, en montant sur les podiums des épreuves nationales (un vice-champion de France en seniors et deux places de troisième à ces mêmes championnats, en minimes et poussins). Nous ne détaillerons pas ici les multiples titres régionaux et départementaux, dans toutes les catégories d'âges, des poussins aux vétérans.
Ces élèves font qu'aujourd'hui, l'association est le premier club de Gironde.
Rappelons que la compétition n'est pas une priorité. Ainsi, les multiples activités du club (karaté, body karaté et gym self défense) permettent à toutes et tous, d'évoluer à tout âge. L'équipe des éducateurs, conduite par Marc DECHELOTTE, propose des encadrements de qualité dans une ambiance conviviale.
http://assos.villenavedornon.fr/amv_karate
05 56 37 17 81 ou 05 56 87 87 93
stephanevo@aol.com
marc.dechelotte@wanadoo.fr

## AQUABELLE
Aquabelle réunit actuellement une trentaine d'adhérents dont un groupe d'enfants dans un local situé dans la résidence des Finances.
Les ateliers proposent des initiations et perfectionnements aux arts plastiques encadrées par des intervenants de différentes formations artistiques.
Un approfondissement est proposé selon le choix de technique picturale et d'expression de chacun. Des propositions de compléments théoriques avec démonstration sont présentées en travail de groupe. Chacun est libre d'y participer, de choisir d'explorer toutes techniques artistiques (aquarelle, gouache, huile, dessin, fusain) dans une ambiance de convivialité.



Quelques stages de découverte seront reconduits le samedi après-midi tel que sculpture, modelage, pastel, aquarelle, dessin d'après modèle.
Séance d'essai gratuite dès la rentrée à l'atelier de la résidence des Finances (Bât C) rue Fernand-Coin.
aquabellevo@cegetel.net
05 56 75 98 02.

## ASSOCIATION SPORTIVE VILLENAVAISE DE TENNIS DE TABLE
L'ASVTT vous propose de venir vous essayer au ping, à la salle Georges-Mandel, rue Thiers. Quelque soit votre niveau et votre âge, nous vous accueillerons avec plaisir.
Cette association, qui a eu d'excellents résultats sportifs cette année, souhaite encore progresser et promouvoir un tennis de table de qualité. Elle regroupe pour cela près de 130 licenciés comprenant des joueurs de tous niveaux (club, département, région…). Elle dispose d'une salle spécifique contenant 16 tables en permanence et bénéficie d'un encadrement par un entraîneur diplômé.
Plusieurs sections sont proposées : Une section temps libre, une section loisir et perfectionnement pour les adultes, une section féminine, des entraînements dirigés adultes, une école de tennis de table (7 à 17 ans), des groupes de progression jeunes.
Nouveau : Une section « Baby activité » pour les jeunes enfants de 3 à 6 ans.
05 56 87 14 55
Thomas Izquierdo 06 69 63 35 21.

## DEPANNAGE DISTRACTION
Depuis plusieurs mois les clowns de l'association « Dépannage distraction » occupent discrètement la Maison pour tous les lundis et vendredis matin.



Ils interviennent pour distraire les enfants malades en situation physique ou sociale difficile, aussi bien en milieu hospitalier qu'en centre spécialisé, ou à domicile dans le grand Sud/Sud Ouest de la France.
Depuis 1993, nos personnages clownesques, amusants ou attachants, offrent gracieusement animations et petits spectacles. Par la magie, la musique, le jonglage , les sculptures de ballons, les marionnettes, les contes, le maquillage, ils divertissent petits et grands. Nos intervenants permanents de l'association ont pour vocation d'apporter pour un instant, la gaieté, l'évasion et plus généralement l'oubli ponctuel de la maladie ou d'une situation difficile.
Tous ces personnages clownesques travaillent donc leur art et préparent leurs spectacles à la MPT.
06 16 87 23 53
polomarich@hotmail.fr

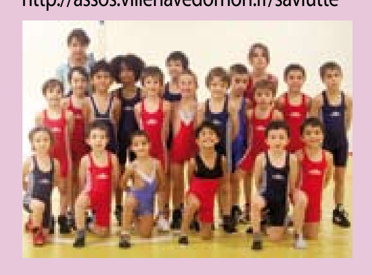
## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE CANTELOUP
La section de gymnastique volontaire (gymnastique d'entretien pour adulte) reprend ses activités à la Maison pour Tous de Canteloup, 12 rue du Commandant Charcot, le mardi 15 septembre. Une monitrice diplômée d'état assure les cours qui se dérouleront le mardi et le vendredi de 9 h 30 à 10 h 30. Les inscriptions sont prises sur place au 05 56 75 90 82 ou 05 56 75 03 69.

## PILOTARI IRRATZABAL CLUB
L'équipe du Pilotari Irratzabal Club a accédé à la finale du championnat de France 1re série dans la spécialité Paleta Gomme Pleine en Trinquet.




Après avoir été sacré Champion de la Ligue Côte d'Argent (pour la 3e année consécutive), les sociétaires du Trinquet Maïtena ont abordé le Championnat de France en tant qu'outsiders.
Classés 3e à l'issue des parties de poule, ils s'imposent en quart de finale contre une équipe d'Urrugne. Ensuite, en demi finale, ils retrouvent les Landais d'Ondres qui les avaient dominés un mois auparavant dans leur trinquet de Villenave d'Ornon.
Au terme d'une partie tendue par l'enjeu, les girondins imposent leur physique 40 à 25.
En finale, le PIC retrouve une équipe redoutable, au palmarès élogieux : Champions du Monde depuis environ 10 ans, à Xare pour l'avant - Amestoy- et à Paleta Cuir pour l'arrière-Bergerot-, finalistes des 10 dernières éditions du Championnat de France Gomme Pleine.
Après un début de partie très difficile, dominée par les tenants du titre (18 à 2), les joueurs de Villenave d'Ornon ont prouvé que leur place en finale n'était pas due au hasard (score final 40 à 27).
Félicitations à ces champions, en leur souhaitant de réaliser encore de nombreux exploits sportifs…
Trinquet Maïtena – 34 rue Roger Robert
05 56 37 52 59
http://www.maitena-pic.net

## SPORT ATHLÉTIQUE VILLENAVAIS LUTTE
Les activités (fitness, école de lutte ados et aldutes) ont lieu à la Salle Yves-Rebière - Gymnase Pierre-Brossolette, avenue Carnot.
05 56 75 87 02
Président: Didier OTTENWAELTER
06 07 34 76 62
laurence.bahuet@9online.fr
http://assos.villenavedornon.fr/savlutte



## SKATING CLUB
Le Skating Club de Villenave d'Ornon s'adresse à tous ceux qui souhaitent apprendre à patiner et ce, dès 3 ans. Une séance d'essai gratuite est offerte aux nouveaux adhérents avant de se lancer pour une saison.
Pour les tout-petits, la section Baby's accueille les 3-5 ans : l'approche est ludique et le matériel pédagogique adapté. La formule de carte de 10 séances renouvelable et le prêt des patins séduiront les parents réticents à s'engager pour l'année entière. A partir de 6 ans, le patineur acquitte une cotisation annuelle pour la saison.
L'équipe pédagogique est composée de professeurs diplômés d'État et assistée de bénévoles certifiés par la Fédération française des sports de glace. Qu'il s'agisse de loisirs ou de compétition, les entraîneurs savent transmettre leur passion aux enfants.



Cette compétence pédagogique a d'ailleurs été reconnue par le Ministère de la jeunesse et des sports qui a intégré le club dans sa filière d'accès au haut niveau avec le label « Pôle espoirs ». En 2009, le Skating Club n'a d'ailleurs pas eu à rougir de son palmarès puisque le pôle espoirs remporte 3 titres aux Championnats de France.
Renseignements et inscriptions à la patinoire les mardi, mercredi et vendredi de 17 h à 20 h.
05 56 37 5070 et en semaine au 05 56 07 8000.

## ASSOCIATION ST DELPHIN BASKET
Trois titres de champions de Gironde ont été glanés avec les équipes benjamins, cadettes et seniors masculins 3, un titre de vice-champion départemental pour l'équipe des minimes filles (défaite d'un point), auxquels il faut ajouter une finale de coupe départementale, perdue face au JSA Bdx évoluant en Nationale 2, ainsi qu'une finale régionale Aquitaine pour l'équipe des seniors féminines.
Autre grande satisfaction cette année

encore, avec le succès de notre traditionnelle fête du basket, la plus importante manifestation organisée en Gironde, avec quelques 5000 visiteurs cette année sur les trois jours. D'ailleurs, c'est au cours de cette dernière que Saint Delphin est devenue le 1er club de basket girondin et 1er club Villenavais à recevoir le label « Valides - Handicapés : Pour une pratique sportive partagée ». Il traduit un engagement fort pour accueillir dans des conditions optimales des personnes handicapées (accessibilité des lieux, qualité de l'encadrement, types de déficiences...).
En s'appuyant sur ce dynamisme, une nouvelle saison débute, avec nous l'espérons une réponse positive de la Fédération française de basket après le dépôt en fin de saison dernière de notre dossier de demande de labellisation de notre école de basket. Ensuite, comme les années précédentes, les licenciés des 18 équipes seront inscrits pour pratiquer le basket dans la joie, la bonne humeur et la convivialité.
05 56 37 80 68 ou 06 17 60 71 97
http://assos.villenavedornon.fr/st-delphin-basket

### TENNIS CLUB VILLENAVAIS

« Pourquoi n'avons-nous pas le droit de jouer au tennis ? », c'est à peu près en ces termes que deux adultes considérés comme handicapés mentaux se sont adressés au président du tennis club du Fronsadais à l'entrée du XXIe siècle. Sur cette interrogation, il rencontra le directeur du CAT de Libourne. De leurs réflexions naîtra un groupe de tennis adapté au sein du club. C'est ensuite le CDSA qui s'est investi et a mis en place, en 2002, l'opération « A chacun sa balle ».



L'évolution de cette action a donné naissance à un tournoi départemental qui s'est déroulé sur le Fronsadais pendant 7 ans. La rencontre d'un moniteur du club du Fronsadais, responsable de l'opération en Gironde, et d'un moniteur du TCV, a permis à la 8e édition du tournoi de tennis adapté en Gironde de se dérouler à Villenave d'Ornon.
Cette année 44 participants se sont rencontrés en présence d'un représentant de la mairie et de la présidente de la ligue de Guyenne de tennis-vice présidente de la FFT. Nous avons bien vu, par ce tournoi départemental, que le tennis est un sport accessible à chacun, quel que soit son handicap ou ses difficultés, pourvu qu'on adapte un peu l'enseignement et les normes de jeu.
Après la Normandie en 2010, la Gironde devrait encore se faire remarquer en 2011 par l'organisation du championnat de France de tennis adapté.
05 56 87 46 59 – http://assos.villenavedornon.fr/tcv

### USV JUDO

La saison 2008-2009 s'est terminée avec la traditionnelle cérémonie de remise des grades au cours de laquelle nos 335 licenciés, depuis les plus petits (3 ans) de la section Eveil judo, jusqu'aux vétérans, se sont vus remettre leurs nouvelles ceintures et barrettes. Nous tenons particulièrement à féliciter Paulin Hassika (41 ans) et Mickael Laurençon (32 ans). Après 8 ans de pratique régulière au sein du groupe « Vétérans loisir mixte », ils ont tous deux décroché leur ceinture noire, prouvant ainsi que l'on peut débuter le judo à tout âge. Dans le groupe des vétérans, judokas débutants et confirmés, hommes ou femmes, se côtoient et progressent ensemble : entretien physique, techniques de défenses et mise en pratique lors de combats sont les différentes activités proposées dans une ambiance où convivialité et entraide priment.



Pour contacter le Club :
05 56 75 84 62 ou 06 82 01 93 56
http://assos.villenavedornon.fr/usvjudo

### ECOLE DE DANSE DE CHAMBÉRY - *Direction J. Bidou*

Le spectacle de fin d'année a connu un vif succès. Il clôture la saison d'activités de l'école qui vous propose cours d'initiation, classique, pointes, modern jazz , gymnastique féminine.
Inscription à partir du 7 septembre, 18 h , salle du XIV juillet.
05 56 87 47 51 - dansechambery@wanadoo.fr

# AGENDA Septembre

### Nettoyage de déchets sur la voie publique

**Vendredi 18 de 18 h à 20 h**
Départ : avenue Mirieu-Delabarre vers le rond-point Décathlon et autour du lac de Nory.
Agir pour demain 06 75 29 43 69 / 05 56 87 06 95

### Bourse aux vêtements 4 à 14 ans

**Vente : vendredi 18 de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h / samedi 19 de 9 h à 12 h**
Maison pour tous de Canteloup
Association familiale Villenavaise :
05 56 87 21 30 / 05 56 87 33 68 / 06 28 27 13 35

### Vide-grenier

**Dimanche 20 de 9 h à 18 h – stade Trigant**
Rugby club villenavais 05 56 87 22 71 ou 06 50 16 46 40

### Sortie du dernier album de Théozed

Artiste villenavais de l'association De l'Abondance du cœur.
2ADC 06 84 97 05 86
http://www.theozed.com




## nouvelles assos

### ATTABADOUL-ECHANGE

Créée en août 2004 sur Toulouse, l'association vient d'implanter son siège social au 28 allée Magellan. Elle a pour but de développer des actions culturelles, sociales et sportives avec la région de Oualidia au Maroc. Si vous disposez d'un peu de temps et d'un certain savoir faire, Jean-François Martinez, président, et le conseil d'administration sont à la recherche de nouveaux bénévoles.
C. Rodolausse, vice-président, 06 80 46 11 75 ou christian.rodolausse@neuf.fr

### GROUPE TRADIÇOES

Dans un but général de promouvoir la culture et les traditions portugaises, l'association propose notamment, depuis juin 2009, des cours de chant au 30 impasse Adrien-Duphil. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévole, contactez la présidente, Delphine Gonçalves au 06 75 01 45 01.

### SENDERO FLAMENCO

Créée en avril 2009, l'association a pour but de promouvoir le Flamenco à travers des cours et des spectacles de danse, de guitare et de chant flamencos. Les cours concernent les adultes, les adolescents et les enfants de plus de 7 ans, salle n°1 de la Maison des arts vivants de Sourreil.
julien.nuvoli@gmail.com
06 98 01 90 15
http://senderoflamenco.over-blog.com

### YOGA SANTE ARTS

L'association vient d'ouvrir sa galerie dans son nouveau local au 74 rue de Montherlant. Créée en décembre 1998, YSA vient de rejoindre la commune et a pour objet l'épanouissement de l'individu par la pratique du yoga, de l'arthérapie, du sport, de la bioénergie et des actions culturelles. Elle est présidé par Jacqueline Le Droff - 05 56 84 10 06.

### LUNETTES SANS FRONTIERE

L'association, fondée en février 2009, a pour but de redonner le sourire aux autres en récoltant des lunettes de vue et de soleil pour les redistribuer gratuitement à des stations de mission qui en font bénéficier les malvoyants pauvres dans leur pays. Elle est présidée par Jacqueline Girardeau, 13 impasse des pinsons 06 13 63 93 34.

# 1re TRANSHUMANCE URBAINE

## Dimanche 11 octobre 2009
## à la prairie de Courréjean

400
moutons et chèvres
avec la troupe d'échassiers
« Les hérons des lacs »

Départ 8 h : prairie de Baugé
(parcours complet : 9 km)
3 points de rassemblements et d'animation sur le trajet :
Angle rue de Verdun et rue de Chavannaz vers 9 h - Foyer La Forêt vers 10 h - Place Marc-Dulout vers 11 h.
Arrivée vers 12 h : prairie de Courréjean...

Fête de la transhumance à partir de 12h

**Pique-nique - grand méchoui champêtre - marché de produits régionaux***

** apportez votre panier-repas et/ou réservez votre part de méchoui (5€) jusqu'au 2/10 au service protocole 05 56 75 75 06 et/ou consommez les produits du marché (fruits, légumes, vins, fromages, huîtres...)*

**Animation musicale avec le groupe « For You Blues », structures gonflables pour enfants, démonstrations d'échassiers, exposition sur « Les angéliques », etc.**

**RENSEIGNEMENTS :**
**SERVICE COMMUNICATION**
**05 56 75 69 10**
**www.villenavedornon.fr**







PESSAC-LÉOGNAN